



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 20-mars-2019

Version 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC GASKET REMOVER 340 G AE

Autres moyens d'identification

Code du produit 80579

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Décapant pour adhésifs
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, Ohio 44139 USA
Telephone: 1-87-Permatex
(866) 732-9502

Également distribué par:

ITW Permatex Canada
101-2360 Bristol Circle
Oakville, ON Canada L6H 6M5
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Aérosols inflammable	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz liquéfié

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur

Danger

Susceptible de provoquer le cancer
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Aérosol extrêmement inflammable
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur



Aspect Transparent

État physique Liquide Aérosol
inflammable

Odeur Éther

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Non applicable

Toxicité aiguë inconnue 1.134 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
dichlorométhane	75-09-2	30 - 60
isobutane	75-28-5	7 - 13
propane	74-98-6	5 - 10
éthanol	64-17-5	5 - 10
toluène	108-88-3	5 - 10
cire de paraffine	8002-74-2	0.5-2.0

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Produit chimique, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Dangers particuliers associés au produit chimique

Extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Contenu sous pression. Ne pas percer ou incinérer les récipients.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. S'assurer une ventilation adéquate. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Contenu sous pression. Ne pas percer ou incinérer les récipients. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer.
--	--

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts, Nitrates, Fluor, Chlore

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
dichlorométhane 75-09-2	TWA: 50 ppm	TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 ppm 5 min in any 3 h (vacated) Ceiling: 1000 ppm STEL: 125 ppm see 29 CFR 1910.1052	IDLH: 2300 ppm
isobutane 75-28-5	STEL: 1000 ppm	-	TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³
propane 74-98-6	: See Appendix F: Minimal Oxygen Content	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³	IDLH: 2100 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³
éthanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³
toluène 108-88-3	TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 375 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 560 mg/m ³ Ceiling: 300 ppm	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m ³
cire de paraffine 8002-74-2	TWA: 2 mg/m ³ fume	(vacated) TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ fume

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aérosol inflammable
Aspect Transparent
Odeur Éther
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucun renseignement disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	-42 °C / -44 °F	
Point d'éclair	-104 °C / -156 °F	

Remarques • Méthode

Donne une projection de flamme lors de l'ouverture complète de la soupape ou un retour de flamme à tout degré d'ouverture de la soupape

Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	17.5%
Limite inférieure d'inflammabilité	9.7%
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité relative	1.15-1.19
Solubilité dans l'eau	Négligeable
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	399-514 °C
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%) 38.9%

Densité Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible
TDAA (température de décomposition auto-accélérée) Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Nitrates, Fluor, Chlore

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite.

Ingestion L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
dichlorométhane 75-09-2	= 1600 mg/kg (Rat)	-	= 53 mg/L (Rat) 6 h = 76000 mg/m ³ (Rat) 4 h
isobutane 75-28-5	-	-	= 658 mg/L (Rat) 4 h
propane 74-98-6	-	-	= 658 mg/L (Rat) 4 h
éthanol 64-17-5	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 124.7 mg/L (Rat) 4 h
toluène 108-88-3	= 2600 mg/kg (Rat)	= 12000 mg/kg (Rabbit)	= 12.5 mg/L (Rat) 4 h
cire de paraffine 8002-74-2	> 3750 mg/kg (Rat)	> 3600 mg/kg (Rabbit)	-

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
dichlorométhane 75-09-2	A3	Group 2A	Reasonably Anticipated	X
éthanol 64-17-5	A3	-	Known	X
toluène 108-88-3	-	Group 3	-	-

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - *cancérogène chez l'animal*

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - *Cancérogène pour l'homme*Groupe 2A - *Cancérogène probable pour l'homme*Inclassable comme *cancérogène pour l'humain*

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - *cancérogène connu*Raisonnement *prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme*

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - *Présent***Toxicité chronique**

Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique.

Peut causer des effets indésirables au foie. Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté.

Effets sur les organes cibles

Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central (SVC), Yeux, rein, Foie, Appareil reproducteur, Appareil respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 2408 mg/kg

ETAmél (cutané) 97339 mg/kg

ETAmél (inhalation-gaz) 1572729 mg/l

ETAmél 147 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

1.134 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
dichlorométhane 75-09-2	1.25
isobutane 75-28-5	2.88
propane 74-98-6	2.3
éthanol 64-17-5	-0.32
toluène 108-88-3	2.7

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261).

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - déchets de série P	RCRA - déchets de série F	RCRA - déchets de série K
dichlorométhane 75-09-2	Category I - Volatiles	-	Toxic waste waste number F025 Waste description: Condensed light ends, spent filters and filter aids, and spent desiccant wastes from the production of certain chlorinated aliphatic hydrocarbons, by free radical catalyzed processes. These chlorinated aliphatic hydrocarbons are those having carbon chain lengths ranging from one to and including five, with varying amounts and positions of chlorine substitution.	-
toluène 108-88-3	-	-	Toxic waste waste number F025 Waste description: Condensed light ends, spent filters and filter aids, and spent desiccant wastes from the production of certain chlorinated aliphatic hydrocarbons, by free radical catalyzed processes. These chlorinated aliphatic hydrocarbons are those having carbon chain lengths ranging from one to and including five, with varying amounts and positions of chlorine substitution.	-

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
dichlorométhane 75-09-2	Toxic
éthanol 64-17-5	Toxic Ignitable
toluène 108-88-3	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU 1950
Proper shipping name: Aérosols
Classe de danger 2.1
Numéro du guide des mesures d'urgence 126

IATA

N° ID/ONU 1950
 Proper shipping name: Aérosols, inflammable
 Classe de danger 2.1
 Classe de danger subsidiaire 6.1
 Code ERG 10P

IMDG

N° ID/ONU 1950
 Proper shipping name: Aérosols
 Classe de danger 2.1
 Classe de danger subsidiaire 6.1
 EmS-N° F-D, S-U

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

TSCA Est conforme à (aux)
 LIS/LES Est conforme à (aux)
 EINECS/ELINCS Non déterminé
 ENCS Non déterminé
 IECSC Est conforme à (aux)
 KECL Est conforme à (aux)
 PICCS Est conforme à (aux)
 AICS Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux**États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
dichlorométhane - 75-09-2	0.1
toluène - 108-88-3	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé Oui
 Danger chronique pour la santé Oui
 Risque d'incendie Oui
 Risque de décompression soudaine Non
 Danger de réaction Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
--------------	----------------------------	--------------------------	------------------------------	------------------------------

dichlorométhane 75-09-2	-	X	X	-
toluène 108-88-3	1000 lb	X	X	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
dichlorométhane 75-09-2	1000 lb 1 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
toluène 108-88-3	1000 lb 1 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
dichlorométhane - 75-09-2	Carcinogen
éthanol - 64-17-5	Carcinogen Developmental
toluène - 108-88-3	Developmental

• L'éthanol est uniquement envisagé comme danger pour le développement au sens de la Proposition 65 de l'État de Californie lorsqu'il est ingéré sous forme d'une boisson alcoolique

• Il a été démontré que l'éthanol est cancérigène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
dichlorométhane 75-09-2	X	X	X
isobutane 75-28-5	X	X	X
propane 74-98-6	X	X	X
éthanol 64-17-5	X	X	X
toluène 108-88-3	X	X	X
cire de paraffine 8002-74-2	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

Classe de dangers du SIMDUT

A Compressed gases, B5 - Aérosol inflammable, D2A - Matières très toxiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 4	Instabilité 0	-
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 4	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 20-mars-2019

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique